

COMISSÃO DA CEDEAO

ECOWAS COMMISSION



COMMISSION DE LA CEDEAO

Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau

Department of Agriculture, Environment and Water Resources

ARAA / RAAF

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation

Regional Agency for Agriculture and Food

Avis à manifestation d'intérêt

Stagiaires en suivi-évaluation

Référence : ARAA/RRSA/2020/PI/03
Date de publication : 06 FEV 2020
Date limite de Dépôt : 20 FEV 2020

I- Contexte

La création de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation, par le règlement C/REG.1/08/11 de la Commission de la CEDEAO, participe à l'opérationnalisation de la politique agricole de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest : l'ECOWAP/PDDAA.

Au regard de la finalité de l'ECOWAP/PDDAA, qui est de promouvoir la sécurité et la souveraineté alimentaire ainsi que l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, le mandat assigné à l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation est :

« D'assurer l'exécution technique des programmes et plans d'investissement régionaux concourant à l'opérationnalisation de la politique agricole de la CEDEAO, en s'appuyant sur les institutions, organismes et acteurs régionaux disposant de compétences avérées ».

Trois missions concourent à l'atteinte de son mandat à savoir :

- Renforcer les capacités d'intervention et d'action de la Commission de la CEDEAO, notamment du Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau (DAERE). Il s'agit de suppléer au point de vue technique, la Commission dans la mise en œuvre des programmes d'investissement pour permettre à cette dernière de jouer pleinement son rôle régalien (orientation stratégique, réglementations, pilotage);
- Coordonner dans une perspective de rationalisation, les activités et champs d'intervention des institutions techniques spécialisées dans les domaines agricoles et agro-alimentaires ;
- Contribuer au renforcement des capacités des acteurs régionaux en matière de préparation des dossiers et de la mise en œuvre des activités. L'Agence doit contribuer à améliorer les prestations des différentes institutions de coopération technique et des autres acteurs régionaux qui interviennent dans le secteur agricole (secteur privé, organisations professionnelles agricoles, société civile). Cet

accompagnement passe par l'assistance à la préparation des dossiers d'appel d'offre ou appel à propositions de projets, à la mise en œuvre des projets et leur suivi.

Pour accomplir ces missions ainsi déclinées, l'ARAA fonctionne comme une structure technique à travers laquelle la CEDEAO joue pleinement son rôle régalién dans l'accompagnement des acteurs et des institutions régionales de coopération dans la mise en œuvre des plans d'investissement. A ce titre, elle n'exécute pas directement les actions sur le terrain, mais contractualise avec les institutions techniques et tout autre acteur compétent à travers le « faire faire ».

L'ARAA a sélectionné sur la période de 2015 à 2018 un total de 43 projets à travers 5 appels à propositions dont 24 projets dans le cadre du PASANAO et 19 dans le cadre du projet sur les filets sociaux de sécurité. Courant premier trimestre de 2019, 15 autres projets ont été sélectionnés dans le cadre du Projet de Transition agro écologique en Afrique de l'Ouest portant ainsi le nombre total de projets de terrain à 58. Il est prévu également la sélection de nouveaux projets de terrain dans le cadre du PACBAO dont le lancement est déjà fait et du projet GCCA+ dont le lancement se fera au cours de l'année.

Dans le cadre de la gestion de tous ces projets, une base de données MESECOPS a été développée. En vue d'assurer une bonne utilisation de MESECOPS, l'ARAA souhaite recourir aux services de deux (2) stagiaires en vue d'accompagner son service de suivi-évaluation à l'utilisation de la base de données MESECOPS.

II- Missions et tâches des stagiaires

Ces stagiaires joueront le rôle d'assistant au chargé de suivi-évaluation de l'ARAA de façon globale mais spécifiquement auront pour tâche la saisie des informations des projets notamment les filets sociaux, PACBAO et PRAOP dans la plateforme MESECOPS. Les résultats attendus des stagiaires sont les suivants :

1. Les 19 projets de filets sociaux sont intégrés dans la base de données MESECOPS ;
2. Les nouveaux projets PCABAO, PAROP sont également intégrés dans la base de données ;
3. La base MESECOPS est efficacement suivie.

III- Lieu de la mission

La prestation sera réalisée au siège de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation de la CEDEAO basée à Lomé en République Togolaise.

IV- Qualifications et expériences requises

Les stagiaires devront obligatoirement répondre aux qualifications et compétences ci-après :

- Diplôme d'études supérieures (au moins BAC+ 3) : Informatique, Statistique, agronomie, agroéconomie ou équivalent ;
- avoir une expérience dans les systèmes d'information et de gestion de bases de données pour des organismes/ institutions/projets/programmes liés au secteur agricole dans la sous-région serait un atout ;
- une maîtrise d'au moins deux langues de la CEDEAO et la maîtrise d'une deuxième langue serait un grand atout.

V- Durée de la mission

La durée totale d'exécution est de 3 mois avec possibilité de renouvellement. Le renouvellement est conditionné par une évaluation satisfaisante des travaux des stagiaires et la présentation des rapports à la satisfaction de l'ARAA.

VI- Dossier de candidature

Le dossier de candidature est constitué d'(e) :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae récent ;
- Une copie certifiée du diplôme le plus élevé.

Les candidatures incomplètes ne seront pas considérées.

VII- Dépôt des candidatures

Les candidatures sont reçues au plus tard le À 17 h 00 mn GMT, par dépôts en mains propres ou par courrier électronique aux adresses suivantes :

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA)

83, Rue de la Pâture, Lomé, Togo (sous pli fermé portant la mention : « Stagiaires en Suivi-évaluation »).

Procurement@araa.org :

En objet candidature : « Stagiaires en Suivi-évaluation ».

NB : Les dossiers de candidatures qui ne porteront pas en objet la mention : « **Stagiaires en Suivi-évaluation** », **ne seront pas considérés.**

VIII- Méthode de sélection

Les candidats seront sélectionnés selon la méthode de sélection basée sur la qualification telle que définit dans le Code des marchés publics de la CEDEAO. Une séance d'interview pourra être organisée avec une shortliste de candidats présélectionnés.

Seules les candidatures présélectionnées seront contactées. L'ARAA se réserve le droit de ne pas donner suite à cette manifestation d'intérêts.

Le Directeur Exécutif

SALIFOU Ousseini